

**CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET  
PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR**

*Smartphone*

**FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS  
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)**

Date du calcul	03/03/2021
Nom ou marque commerciale du producteur ou de l'importateur	Motorola
Adresse du producteur ou de l'importateur	De Entrée 250a 1101EE Amsterdam - The Netherlands
Référence du modèle donnée par le producteur ou l'importateur	Moto G100

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous-critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100	
<b>CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION</b>	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	6,9	2	13,8	73,8	
<b>CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS</b>	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	9,2	1	16,7		
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	7,5	0,5			
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	7,5	0,5			
<b>CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES</b>	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	2,0	1	5,3		
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	0	0,5			
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	6,7	0,3			
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	6,7	0,2			
<b>CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES</b>	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	10,0	2	20,0		
<b>CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE</b>	5.1 Informations sur la nature des mises à jour	10,0	1	18,0		
	5.2 Assistance à distance sans frais	6,0	0,5			
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,0	0,5			
<b>Note de l'indice sur 10</b>						<b>7,4</b>

\*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

\*\*liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.